



ÉNERGIE

# Maloukou connectée au réseau électrique

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a lancé hier la connexion de la zone économique spéciale de Maloukou au réseau électrique national avant de visiter les unités industrielles, parmi lesquelles celle de montage des tracteurs d'Eco Camaco. Située dans le district d'Ignié, département du Djoué-Léfini, cette zone économique, dotée des usines de fabrication des matériaux de construction, est un des axes de la diversification de l'économie du Congo.

Page 16

*Le président Denis Sassou N'Guesso lançant la ligne moyenne tension du site industriel de Maloukou*



GENRE

# Hommage aux sages-femmes autochtones

La Journée internationale des peuples autochtones est célébrée cette année sur le thème « Rendre hommage aux sages-femmes autochtones : préserver la vie et le bien-être ». « Par leur art d'accueillir la vie, elles incarnent

la résilience et la force face aux épreuves du temps. Elles associent les pratiques traditionnelles aux ressources de la pharmacopée locale afin d'assurer la protection de la mère et de l'enfant », a souligné le mi-

nistre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, dans la déclaration du gouvernement.

Page 6

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

# JST- Cara en finale



La Jeunesse sportive de Talangai



Le Club athlétique renaissance aiglons

La finale de la Coupe du Congo en version masculine mettra aux prises, le 14 août, la Jeunesse sportive de Talangai (JST) au Club athlétique renaissance aiglons (Cara). C'est le « remake » de la finale de 2007 qui a vu l'équipe de Talangai remporter son seul et unique trophée au niveau national.

Page 11

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

# La Congolaise des routes renforce la mobilité du GSR



Remise des clés des moyens roulants

La Congolaise des routes a remis deux pick-up et deux motos au Groupement de sécurité routière (GSR) de la gen-

darmerie nationale, en présence de son mandataire spécial, Jacques Almaless, et du général Gervais Akouangué, commandant de la gendarmerie nationale.

Page 8

**Éditorial**  
**Coup dur**

Page 2

ÉDITORIAL

Coup dur

Les compétitions interclubs de la Confédération africaine de football (CAF) vont être officiellement lancées au début du mois prochain. Le fait le plus choquant est de savoir que les combinaisons du tirage au sort ont confirmé l'exclusion des représentants congolais.

La décision prise par la CAF de ne pas considérer la demande de la Fédération congolaise de football est une preuve tangible que le football est régi par les textes. Et le non-respect de ses principes expose le pays à de lourdes conséquences.

Le carton rouge infligé par l'instance faîtière du football africain à l'Athlétic club Léopards de Dolisie et Association sportive Otohô d'Oyo est la conséquence de l'absence prolongée des compétitions nationales causée par la fermeture des stades.

C'est un vrai coup dur à tous les niveaux. Sportivement, le Congo qui se battait pour redresser la barre après avoir atteint grâce à l'AS Otohô les quarts de finale lors de la dernière saison va, sans aucun doute, se faire devancer au classement dans sa mission de reconquête des places perdues.

Cette situation complique davantage l'équation du nouveau staff technique des Diables rouges dans la mesure où ces matches de haut niveau constituent une opportunité en or pour jauger le niveau réel des joueurs locaux appelés à intégrer la sélection.

Financièrement, les clubs ont de quoi se mordre les doigts. A titre d'exemple, une aide de solidarité de 100 000 dollars est octroyée à chaque équipe éliminée en tours préliminaires. La cagnotte, faut-il le rappeler, augmente à mesure que le club progresse.

Dans le pays comme le nôtre où la subvention des clubs est un vrai casse-tête, manquer un tel rendez-vous est très frustrant. Mais après, il faut savoir en tirer les conséquences.

*Les Dépêches de Brazzaville*

COMMÉMORATION

Denis Sassou N’Guesso honore la mémoire des siens

En séjour à Oyo, dans le département de la Cuvette, le président de la République, Denis Sassou N’Guesso, a déposé le 9 août des gerbes de fleurs sur les tombes de son défunt père, Julien N’Guesso, et de sa fille aînée, Edith Lucie Bongo Ondimba.



Denis Sassou N’Guesso honorant la mémoire de son père./DR

Au cimetière de Kona-Kona, à Edou, à environ 5 km d'Oyo, le chef de l'Etat a déposé une gerbe de fleurs devant la sépulture paternelle où repose pour l'éternité Julien Nguesso, décédé il y a 40 ans. Bénéficiant du soutien et de la solidarité des dirigeants politiques et institutionnels ainsi que d'autres personnalités, Denis Sassou N’Guesso a tenu à commémorer la mémoire de son géniteur, disparu le 9 août 1986. En effet, ce dernier fut une figure de référence pour sa famille. A cet effet, il n’a pas dérogé à la tradition en observant un temps de recueillement chargé d’histoires et de souvenirs.

Cette journée commémorative s’est poursuivie devant la tombe de sa fille aînée, Edith Lucie Bongo Ondimba, ancienne première dame du Gabon, décédée, quant à elle, le 14 mars 2009 à Rabat, au Maroc. A l’occasion de ce triste anniversaire, le président de la République a rendu un hommage solennel à la dimension des illustres personnalités.

*Parfait Wilfried Douniama*

**Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)**  
**Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)**

**DIRECTION**  
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

**RÉDACTIONS**  
Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga

**RÉDACTION DE BRAZZAVILLE**  
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
**Service Société** : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique** : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé  
**Service Économie** : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
**Service Afrique/Monde** : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts** : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
**Service Sport** : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

**LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :**  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

**ADIAC TV**  
Coordonnateur : Quentin Loubou  
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

**RÉDACTION DE POINTE-NOIRE**  
Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
**Bureau de Pointe-Noire** : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

**RÉDACTION DE KINSHASA**  
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.  
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

**SECRETARIAT DE REDACTION**  
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo.

**PAO – MAQUETTE**  
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

**INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS**  
Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndongidi

**ADMINISTRATION - FINANCES**  
Directeur : Kiobi Chuldrón Abira  
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi  
Chef de service RHC : Martial Mombongo  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga  
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

**DIRECTION COMMERCIALE**  
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot  
Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

**Chef de service diffusion** : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

**COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL**  
Direction : Guillaume Pigasse  
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

**LOGISTIQUE ET SECURITE**  
Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur : Rachyd Badila  
Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

**INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS**  
Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

**Directeur adjoint** : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**  
Responsable : Boris Ebaka  
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala  
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba  
Caissière: Jessica Iloki  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

**MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO**  
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

**CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE**  
Directeur : Emmanuel Mbengué

**ADIAC**  
Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

**Président** : Jean-Paul Pigasse

*\*Journal imprimé dans les presses de l’Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: [contact@inc-sa.com](mailto:contact@inc-sa.com), site Internet [www.inc-sa.com](http://www.inc-sa.com)*

## QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT AU SÉNAT

## Les préoccupations de la population au centre des échanges

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, a patronné le 7 août à Brazzaville la séance de questions orales avec débat réunissant les membres du gouvernement et les sénateurs autour des préoccupations majeures de la population congolaise. Les échanges ont porté sur des sujets variés allant des pensions des retraités à la crise énergétique, en passant par la délivrance des passeports et l'approvisionnement en hydrocarbures.

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a été le premier à être interpellé par deux sénateurs, Ferdinand Andoyelle et Jean Marie Andziba Epouma, sur des questions d'intérêt général.

Le sénateur Ferdinand Andoyelle a interrogé le chef du gouvernement sur le calendrier d'harmonisation de la valeur du point d'indice à 300 FCFA pour tous les retraités de la Caisse de retraite des fonctionnaires. Lui répondant, le Premier ministre a rappelé que cette revendication légitime fait l'objet de discussions régulières entre le gouvernement et les associations des retraités. Il a précisé qu'un comité tripartite, mis en place en 2023, a évalué l'incidence financière de cette mesure à environ 2,7 milliards FCFA par mois mais les conditions pour sa mise en œuvre ne sont pas encore réunies, dans un contexte marqué par des équilibres macroéconomiques fragiles et des retards dans le paiement régulier des pensions, dont la masse mensuelle s'élève à un peu plus de 14 milliards FCFA. Anatole Collinet Makosso a assuré que le gouvernement reste engagé à rétablir la régularité des paiements et que des rencontres avec les représentants des retraités seront organisées dès que possible.

Quant au sénateur Jean-Marie Andziba Epouma, il a posé deux questions. La première a porté sur le retard accusé dans la publication de la loi de finances 2026 au Journal officiel, malgré sa promulgation en fin décembre. Le Premier ministre a expliqué que ce retard est lié à des contraintes techniques et logistiques, notamment des travaux de vérification des chiffres, et a promis de veiller à ce que les prochaines lois de finances soient publiées en temps utile pour permettre aux opérateurs économiques et aux citoyens de prendre connaissance des nouvelles dispositions.

La seconde question a concerné l'interprétation de la loi électorale modifiée, notamment l'article 67 qui exige des candidats aux élections locales un baccalauréat au moins ou un diplôme équivalent. Le chef du gouvernement a clarifié le mécanisme de contrôle de conformité des diplômes, précisant que seuls les diplômes délivrés par l'État ou reconnus par les ministères compétents, y compris ceux obtenus à l'étranger après traduction et légalisation, seront considérés. « Ce sont ces diplômes qui de-



Le bureau du Sénat/Adiac

vraient faire partie des pièces constitutives du dossier de candidat à l'élection locale », a-t-il rappelé.

**Hydrocarbures : des difficultés dans la distribution**

Répondant à une question sur la distribution des produits pétroliers, le ministre des Hydrocarbures, Stev Simplicie Onanga, a indiqué que la situation actuelle résulte de plusieurs facteurs, dont la capacité limitée de la Congolaise de raffinage à produire suffisamment de produits blancs, tels que l'essence et le gasoil, pour satisfaire la demande nationale qui est actuellement couverte à hauteur de 60%. Il a évoqué des projets d'envergure, notamment la construction d'une unité de transformation des fiouls en produits blancs, la construction d'une raffinerie-pétrochimie dont les travaux sont en cours.

Au sujet des importations qui couvrent 40% des besoins, le ministre a souligné les difficultés liées à la volatilité des prix internationaux et au maintien des prix à la pompe par l'État pour préserver le pouvoir d'achat de la population. Cette politique engendre un déficit que le gouvernement compense, tout en travaillant à la mise en place d'un mécanisme de compensation automatique pour pérenniser l'approvisionnement. « Le retour à l'équilibre pour le gasoil est attendu dans les prochains jours », a promis le ministre.

**Énergie et eau : des défis structurels et des objectifs ambitieux**

Interpellé sur la crise récurrente de l'électricité, le ministre en charge de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard

Itoua, a dressé un tableau des besoins qui est actuellement d'environ 500 mégawatts alors que la demande est estimée à 3 000 mégawatts. Il a annoncé des objectifs clairs avec la production à atteindre de 3 000 mégawatts en 2028; 5 000 en 2030; et 10 000 en 2040. Pour y parvenir, le gouvernement mise sur la réhabilitation des infrastructures de transport et de distribution, avec l'appui de partenaires internationaux, ainsi que sur l'implication du secteur privé. « Le gouvernement est à pied d'œuvre pour une amélioration substantielle d'ici à 2028 dans les grandes villes et les zones rurales », a annoncé le ministre.

Sur la question de l'eau, le ministre a indiqué que la capacité de production est largement insuffisante pour couvrir les besoins quotidiens, particulièrement à Brazzaville où le taux de satisfaction est de 41%. Des projets concrets, comme la construction d'une nouvelle usine de traitement d'eau au Djoué, sont en cours pour améliorer l'approvisionnement dans les grandes villes et les zones rurales.

**Fonction publique : recrutement, arnaques et digitalisation**

Le ministre d'État, ministre de la Fonction publique, Pierre Mabiala, a clarifié que les attroupements observés en juillet dernier à Brazzaville devant le siège de son ministère n'étaient pas liés à une campagne de recrutement officielle, mais à des manipulations via les réseaux sociaux. Toutefois, les 32 000 dossiers déposés lors de ces attroupements seront traités prochainement, conformément aux procédures

en vigueur. « Ils seront classés par école et centre de formation, par diplôme et par promotion pour être traités à bon escient, chaque fois que le gouvernement décidera d'une campagne de recrutement », a-t-il expliqué aux sénateurs.

Il a également abordé la question des antivaleurs, évoquant des mesures pour sanctionner les agents véreux, lutter contre les faussaires externes et accélérer la digitalisation des administrations.

**Lutte contre la fraude des documents d'identité**

Pour sa part, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Jean Olessongo Ondaye, répondant à la question sur le dispositif mis en place pour mettre fin à la vente illégale des pièces d'état civil, a dénoncé cette pratique qui impliquerait des agents des mairies. Il a annoncé la digitalisation de ces documents et des investigations menées par les services de sécurité pour assainir le système.

Concernant la délivrance des passeports, il a expliqué que les difficultés ont été aggravées par des réseaux frauduleux et des problèmes de relation avec le prestataire technique. Après des accords avec ce dernier, un premier lot de 25 000 passeports est attendu dès septembre, sur un total de 100 000 prévus. Le gouvernement a opté pour un nouveau mécanisme de paiement, avec des guichets dédiés, via un compte séquestre, pour sécuriser les fonds.

**Sur l'accompagnement des orphelinats**

De son côté, la ministre des

Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Lydie Pongault, a été interrogée sur le statut des orphelinats et leurs subventions par l'État. Elle a précisé sur ce point que quarante-cinq orphelinats, tous privés, étaient officiellement enregistrés. Même si aucun mécanisme de subvention automatique n'existe, l'État les accompagne sous forme de dons (Denrées alimentaires, vêtements, médicaments...) et de soutien technique. Elle a rappelé que la politique nationale privilégie le placement de l'enfant au sein de la famille; le placement dans une institution restant une exception.

D'autres questions des sénateurs ont porté sur le coût élevé des billets d'avion en direction de la Likouala, le commerce en ligne, l'accompagnement des acteurs agro-pastoraux, ainsi que le taux d'exécution du Plan national de développement 2022-2026, l'extraction minière dans le massif forestier du district de Makoua, la conservation des déchets électroniques et la relance de la Société des postes et de l'épargne du Congo. Elles ont toutes eu des réponses des membres du gouvernement auxquels elles étaient adressées.

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, a salué dans sa synthèse les débats qui ont mobilisé une grande partie des membres du gouvernement et du Sénat; signe d'une dynamique nouvelle et d'un engagement collectif à accélérer la marche vers le développement. Il a tenu à souligner cette présence qui, selon lui, témoigne la volonté du gouvernement de répondre aux préoccupations des citoyens.

Jean Pascal Mongo-Slyhm



COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°1  
Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025

**Sélection internationale ouverte N°104/BEAC/SG-DPMG/SIO/Ser/2026  
pour le recrutement d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) en vue de la modernisation de la gestion de la  
maintenance à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)**

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion et du suivi de ses installations et équipements techniques, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est engagée dans la modernisation et la digitalisation de ses processus clés dédiés à la gestion des immobilisations. Aussi, elle souhaite recruter, sur ressources propres, un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) pour l'accompagner dans la mise en œuvre de ce projet. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection internationale ouverte sur la base de la qualité technique et du coût.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux à l'adresse indiquée ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX  
Direction Générale de l'Exploitation – DGAM, 14ème étage, porte 1412  
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
60 40 23 222 (+237) ; 30 40 23 222 (+237) : postes 5431, 5402 ou 5403  
29 33 23 222 (+237) :  
@ : cgam.scx@beac.int / dgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur

des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC :  
RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07  
Objet : frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Transfert international (hors zone CEMAC) :  
Correspondant : Banque de France  
SWIFT Code : BDFEFRPPXXX  
Numéro de compte : FR76 3000 1000 6400 0000 5104 277  
Destinataire : BEACCMCX090  
Objet : frais de soumission appel d'offres n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le jeudi 03 septembre 2026 à 12 heures 00 minute.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en une phase, le jeudi 03 septembre 2026 à 13 heures 00 minute aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé en République du Cameroun, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés (document écrit et signé), qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

**Yaoundé, le**

**Le Responsable,**

**Sélection internationale ouverte no 105/BEAC/SG-DPMG/SIO/Ser/2026 pour le recrutement d'un Assistant à  
Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) en vue de l'automatisation de l'inventaire du matériel et du mobilier de la Banque des  
Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)**

En vue d'assurer la maîtrise permanente de son parc mobilier sans cesse croissant, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, envisage sur ressources propres, de recruter un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) en vue de l'automatisation de l'inventaire de son matériel et de son mobilier. A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les cabinets qualifiés, intéressés et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux à l'adresse indiquée ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
Direction Générale de l'exploitation - DGAM, 14ème étage, Porte 14.12  
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN  
60 40 23 222 (+237) ; 30 40 23 222 (+237) :  
29 33 23 222 (+237) :  
@ : cgam.scx@beac.int / dgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC :  
RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07  
Objet : frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Transfert international (hors zone CEMAC) :  
Correspondant : Banque de France  
SWIFT Code : BDFEFRPPXXX  
Numéro de compte : FR76 3000 1000 6400 0000 5104 277  
Destinataire : BEACCMCX090  
Objet : frais de soumission appel d'offres n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 03 septembre 2026 à 13 heures 00 minute.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
BUREAU D'ORDRE, 15ème étage, porte 15.01  
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN  
Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en une phase, le jeudi 03 septembre 2026 à 14 heures 00 minute aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés (document écrit et signé), qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

**Yaoundé, le**

**Le Responsable,**

## SYSTÈMES D'INFORMATION DE L'ÉTAT

## Les différentes plateformes présentées aux députés

La Commission économie, finances et contrôle de l'exécution du budget (Ecofin) de l'Assemblée nationale a organisé récemment une séance de travail avec la coordination des quatre projets relatifs aux systèmes d'information de l'Etat, afin de s'imprégner du fonctionnement des différentes applications mises en œuvre.

Conduite par le directeur général de l'Agence congolaise des systèmes d'information (ACSI), Lord Marhyno Gandou, la délégation comprenait les chefs de projet Plateforme de dématérialisation des recettes des collectivités locales (PDRCL), Caisse unique des recettes de service (CURS), Système intégré de gestion de l'éducation (Sige) et Système unique de plaque d'immatriculation et de lecture automatique (Supila). Lord Marhyno Gandou a indiqué, au cours de la séance de travail, que ces différentes plateformes ne sont pas une initiative propre à l'ACSI, mais relèvent d'un mandat légal. En effet, c'est la loi de finances 2025 qui a confié à l'ACSI la responsabilité de mettre en place ces instruments numériques. « En nous acquittant de cette mission nationale, l'agence s'est attachée à répondre à la volonté exprimée par le législateur, celle de doter l'Etat d'outils numériques modernes, fiables et à même de renforcer l'efficacité et la transparence

de l'action publique », a-t-il souligné. Il a précisé que cette rencontre s'inscrit dans la logique de reddition de comptes et de collaboration institutionnelle entre l'agence et la représentation nationale. Parmi les présentations ayant édifié les députés, il y a celle faite par le chef de projet du Système intégré des faits d'état-civil (Sifec), Alban Gildas Loundou Obela. Il a indiqué que pour implémenter sa solution, Sifec s'est appuyé sur la loi n°73/94 du 17 octobre 1984, portant code de la famille. Il a poursuivi que l'objectif du projet est l'informatisation du système national de l'état-civil. « Nous avons reçu au niveau de l'ACSI un cahier des charges très explicite. Les besoins se résument en trois points : l'automatisation des faits d'état civil ; la centralisation des données ainsi que l'interopérabilité avec les autres systèmes. Dans l'automatisation de l'état civil, nous avons dix faits dont les plus saillants sont les nais-



Les deux parties suivant la représentation des applications/Adiac

sances, les mariages et les décès. Ce qui nous donne à la fin un acte d'état civil », a-t-il détaillé.

Rappelant, de son côté, l'histoire de l'ACSI qui est née des cendres de l'Office congolais d'informatique, le président de la Commission Ecofin, Maurice Mavoungou, a précisé que cette rencontre fait suite à un constat réalisé par le passé. « Lors de notre unique visite dans vos

locaux, nous avons constaté que vous aviez des ressources très limitées et vous travailliez dans des conditions relativement difficiles. Vous avez été invités par la commission pour nous faire la présentation des applications que vous êtes en train de développer pour le compte de l'Etat », a-t-il dit, précisant que l'ACSI a été mutée en établissement public à caractère administratif

par la loi. Maurice Mavoungou a ajouté que l'initiative des députés s'inscrit dans le cadre de l'application des articles 82 et 83 de la loi organique relative aux lois de finances qui donnent le pouvoir aux commissions Ecofin de l'Assemblée nationale et du Sénat de procéder à tout contrôle sur l'exécution des lois de finances en cours d'année.

**Parfait Wilfried Douniama**

## CONGO-OUBANGUI

## Promouvoir les produits du terroir à la Gfac

Au quatrième jour de la deuxième édition de la Grande foire agricole du Congo (Gfac) consacré au département Congo-Oubangui, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Marie-France Lydie Hélène Pongault, a échangé avec les producteurs, exposants et commerçants. Elle les a exhortés à jouer pleinement leur partition dans la production agropastorale et la sécurité alimentaire du pays.

La ronde des stands effectuée par la ministre Marie-France Lydie Hélène Pongault avait pour objectif d'échanger avec les exposants, producteurs et commerçants tout en saluant l'offre agricole et halieutique qu'ils ont présentée. Plusieurs d'entre eux ont formulé des suggestions afin d'améliorer les prochaines éditions, tout en saluant l'engouement croissant des Congolais pour les denrées alimentaires locales. Sur le stand du Congo-Oubangui, le directeur départemental de l'Agriculture, Mouaba Ndokadiki, a expliqué à la ministre les raisons du retard de sa délégation lors du lancement de la foire. Il a présenté les produits exposés par son département, évoquant les conditions de commercialisation et l'évolution des ventes. Il s'est réjoui, par ailleurs, de l'attention que la ministre Marie-France Lydie



La ministre faisant des achats sur les stands de la Gfac/Adiac

Hélène Pongault a accordée aux préoccupations des exposants. Dans son message, la ministre

a indiqué que sa visite lui a permis de découvrir les productions des différents départements du Congo. Elle a en-

couragé les producteurs et tous ceux qui contribuent à nourrir la population, saluant l'initiative de la Gfac qui permet à chaque

département de présenter ses spécificités.

La ministre Marie-France Lydie Hélène Pongault a loué les efforts fournis par les producteurs du Congo-Oubangui d'arriver à la foire, en dépit du fait que leur stand était fermé le jour de l'ouverture à cause du retard qu'ils ont accusé. Elle les a recommandés de mettre davantage en valeur les produits spécifiques à leur département lors des prochaines éditions. Cette visite s'inscrivait dans la dynamique de promotion du « Consommer local », de valorisation des productions des différents départements et de mise en lumière du potentiel agricole et halieutique du Congo. Elle contribuait également au renforcement des échanges entre autorités publiques et producteurs, et à la connaissance mutuelle des richesses du pays.

**Jean Pascal Mongo-Slyhm**

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PEUPLES AUTOCHTONES

Le Congo salue les actions des sages-femmes autochtones

A l'occasion de la célébration, le 9 août, de la Journée internationale des peuples autochtones, le gouvernement congolais, par l'entremise du ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a rendu publique une déclaration dans laquelle il a salué l'importance du thème choisi cette année par les Nations unies, à savoir « Rendre hommage aux sages-femmes autochtones : préserver la vie et le bien-être ».

A travers la thématique retenue, a déclaré le ministre Ange Aimé Wilfrid Bininga, les Nations unies rendent un hommage mérité aux sages-femmes autochtones qui, bien plus que de simples praticiennes de la santé, demeurent, depuis des générations, des véritables gardiennes de la vie. « Dépositaires de connaissances transmises de génération en génération, les sages-femmes autochtones accompagnent les femmes avant, pendant et après l'accouchement. Par leur art d'accueillir la vie, elles incarnent la résilience et la force face aux épreuves du temps. Elles associent les pratiques traditionnelles aux ressources de la pharmacopée locale afin d'assurer la protection de la mère et de l'enfant », a-t-il ajouté. Leur mission dépasse largement l'acte de donner naissance, a-t-il poursuivi, avant de renchéir : « Elles préservent la dignité de la femme, accompagnent les fa-

milles dans l'un des moments les plus importants de leur existence, assurent la transmission d'un savoir qui participe à l'identité des peuples autochtones. En prenant soin de la mère et de l'enfant, elles contribuent également à préserver la mémoire, la culture et l'avenir de leurs communautés ». Ainsi, a rappelé l'orateur, le gouvernement accorde une attention particulière à la promotion et à la protection des droits de la population autochtone. Cette volonté politique, a-t-il expliqué, se traduit par la mise en œuvre de nombreuses initiatives, notamment l'intégration de la population autochtone dans les politiques d'inclusion sociale, de conservation de la biodiversité et de la lutte contre les changements climatiques ; le recrutement des jeunes autochtones dans la fonction publique et au sein de la Force publique ; l'amélioration de l'accès de la population autoch-



Le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga délivrant la déclaration du gouvernement/Adiac

tone aux services de santé ; le renforcement de la scolarisation des enfants autochtones et l'organisation de campagnes foraines de délivrance des actes civils au profit de cette population. Par ailleurs, a déclaré Ange Aimé Wilfrid Bininga, en dépit

des avancées enregistrées qui s'avèrent encourageantes, le gouvernement demeure pleinement mobilisé pour poursuivre les réformes engagées et renforcer les politiques publiques en faveur d'un développement inclusif qui ne laisse de côté aucun citoyen. A cet effet, il a indiqué qu'un intérêt particulier est mis précisément dans les domaines de la santé ; de l'éducation ; de la justice et de l'accès aux droits fonciers ; ainsi qu'aux droits civiques et politiques. « En conjuguant nos efforts, nous construirons une société plus juste, plus inclusive et plus solidaire, dans laquelle la population autochtone pourra pleinement exercer ses droits ; préserver son identité culturelle et contribuer, aux côtés de tous les autres citoyens, au développement de notre nation », a-t-il conclu.

**Roger Ngombé**

TRIBUNE LIBRE

Dans la Likouala, les Nations unies misent sur la « zone de convergence » pour accélérer les ODD

Du 29 juin au 3 juillet 2026, une délégation de 42 personnes — agences onusiennes, ministères, partenaires techniques et financiers, médias — a sillonné le département de la Likouala. Objectif : faire le point sur un an de mise en œuvre de l'approche « zone de convergence », un pari du Système des Nations unies au Congo pour concentrer les efforts là où les besoins sont les plus criants.

**Un territoire de contrastes**

Sur le papier, la Likouala a tout pour réussir : elle abrite la réserve communautaire du Lac Télé, deuxième plus grande zone humide au monde, nichée au cœur des tourbières du bassin du Congo. Une population jeune, des terres arables en abondance, un futur corridor routier, une filière bois active, un accès fluvial stratégique — les atouts ne manquent pas. Mais de nombreux défis restent à relever : accès à l'eau potable, à l'éducation, à la santé, intégration des 37000 réfugiés, exposition marquée au changement climatique.

C'est précisément pour ces raisons que la Likouala a été retenue par le Système des Nations unies, aux côtés de la Lékoumou et du Pool, comme

l'un des trois départements pilotes de l'approche « zone de convergence » — une méthode qui vise à mutualiser les interventions là où les besoins se font le plus sentir, plutôt que de les disperser.

**Un an après, un premier bilan**

À Impfondo, chef-lieu du département, la mission a été reçue par le préfet et le Conseil départemental pour valider le rapport de l'Examen local volontaire (VLR) — un instantané des progrès et des lacunes du territoire au regard des 17 Objectifs de développement durable (ODD), adoptés par les pays membres de l'Organisation des Nations unies en 2015 pour mesurer, très concrètement, si la vie des populations s'améliore.

Ce travail fait suite à une première mission de prospection menée en avril 2025, dont les recommandations ont posé les bases de projets prioritaires, construits en lien avec les ministères concernés et alignés sur le Plan de développement local du département.

**Sur le terrain, des programmes déjà à l'œuvre**

La délégation a pu constater, visite après visite, la diversité des interventions en cours : À l'École des maris et au Centre

d'écoute des femmes, le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) associe santé maternelle et prévention des violences basées sur le genre, en impliquant directement les hommes à travers des causeries et des théâtres-forums sur la masculinité positive. Des kits de dignité ont été remis aux femmes vulnérables par l'UNFPA à cette occasion. À l'hôpital de base de Bétou, la réponse à la demande de santé et à l'épidémie de choléra mobilise conjointement l'Organisation mondiale de la santé, l'UNFPA, le Programme des Nations unies pour le développement et le Programme alimentaire mondial (PAM). Sur le site des réfugiés du 15 avril, le PAM assure des distributions alimentaires financées par le Japon et les États-Unis, pendant que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés prend en charge la protection des réfugiés. À une douzaine de kilomètres de Bétou, la zone agricole protégée de Wongo Ouest illustre le travail conjoint de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et du PAM pour renforcer la sécurité alimentaire et resserrer les liens entre communautés hôtes et réfugiés. Le programme de cantines scolaires, financé par les États-Unis et

le Japon, a bénéficié à 1 229 élèves — 605 filles et 624 garçons — cette année. Une rencontre avec l'entreprise Likouala Timber a par ailleurs permis d'évoquer le contexte économique local et les conditions d'exploitation forestière.

**Quatre chantiers pour la suite**

À l'issue de la mission, quatre priorités se dégagent pour transformer ces initiatives éparses en dynamique durable : ancrer l'approche de convergence dans les documents stratégiques officiels ; renforcer l'inclusion de la population la plus vulnérable (réfugiés, femmes, peuples autochtones, jeunesse et enfance en priorité) ; accélérer les outils de développement territorial (VLR, PDL, ZAP, programme conjoint de convergence) ; et consolider la coordination entre tous les acteurs impliqués.

Un objectif qui ne pourra se concrétiser sans une mobilisation forte de l'État, des collectivités, des communautés, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers.

« Likouala Teme » — Likouala, lève-toi.

**Bureau de la Coordination des Nations unies**

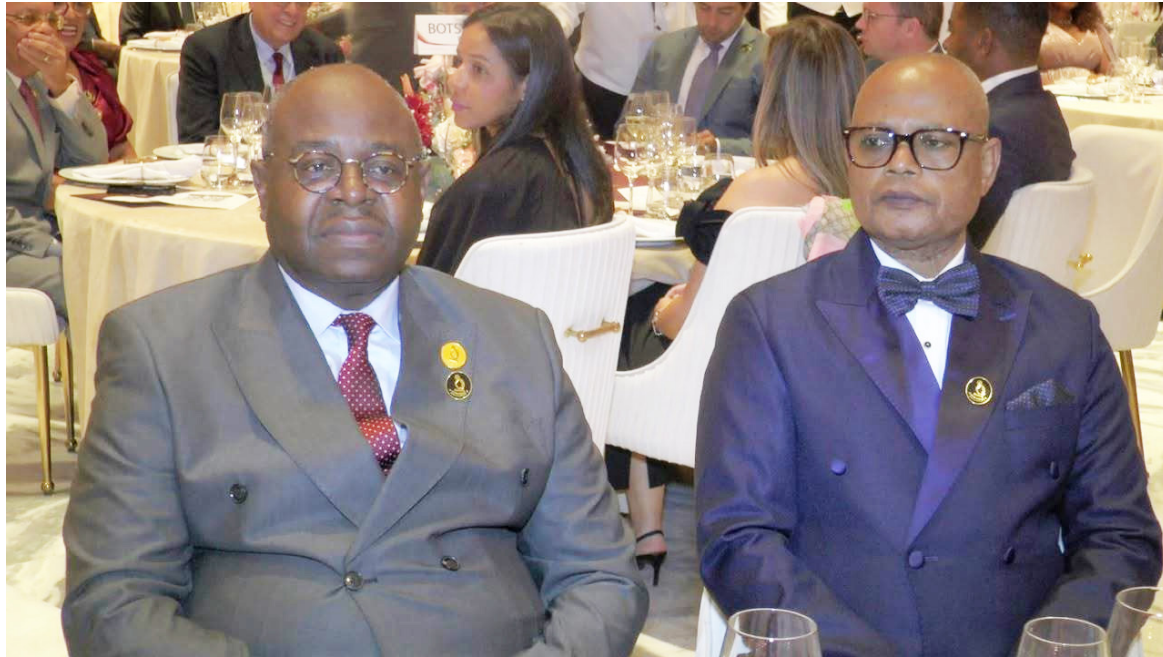
## AUTONOMISATION DES FEMMES

## Une soirée de gala organisée en Angola en faveur de l'Opdad

L'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement (Opdad) a organisé, le 31 juillet dernier à Luanda, en Angola, une soirée de gala de levée de fonds pour soutenir la mise en œuvre de son plan d'action.

L'initiative visait à mobiliser des ressources pour la mise en œuvre des projets dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la lutte contre les violences sexistes et de l'autonomisation des femmes. Elle avait été placée sous le haut patronage de la Première dame de l'Angola et vice-présidente de l'Opdad, Ana Dias Lourenço, réunissant d'éminentes personnalités issues de divers horizons, des partenaires fidèles de l'Opdad qui avaient répondu à l'appel humanitaire, et à qui les premières dames avaient exprimé leur gratitude.

Tous ces partenaires étaient venus apporter leur contribution pour permettre à l'Opdad de réaliser des projets de développement intégrés en faveur de l'autonomisation des femmes, et de renforcer la résilience des jeunes et adolescentes. Les fonds récoltés serviront à appuyer des projets dans plusieurs pays africains dans les



Des invités à la soirée de gala./DR

domaines de l'accès à la santé et à l'éducation, de l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, la lutte contre le changement climatique ainsi que la protection des enfants et des personnes exposées aux violences.

Au cours de la soirée, la présidente de l'Opdad, Fatima Mada Bio, avait salué, dans son discours, les contributions des partenaires qui, selon elle, aura un écho favorable dans le continent, et pourra transformer des vies dans une Afrique où toutes

les femmes doivent vivre dignement et en bonne santé.

Précisons que la soirée de gala avait eu lieu en marge du lancement par l'Opdad de la nouvelle campagne continentale en faveur des femmes pour la période 2025-2027, intitulée « Renforcer

la résilience des femmes et des filles face au changement climatique et aux conflits ». Elle avait été initiée en septembre 2025 à New York, aux Etats-Unis.

A l'instar du Gabon, du Sénégal, de l'Ethiopie, l'Angola a lancé officiellement sa campagne le 30 juillet, en présence des Premières dames de la Sierra Léone, de la Côte d'Ivoire, de la République démocratique du Congo, du Mozambique, du Cap Vert, de Sao Tomé et Principe, du Gabon, de la Guinée équatoriale, et d'un chevalier de la République pour la Namibie, c'est-à-dire l'époux de la Namibie. La présidente de l'Opdad Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, a été représentée par Michel Mongo, secrétaire général de la Fondation Congo Assistance.

En République du Congo, la campagne pour renforcer la résilience des femmes et des filles face au changement climatique et aux conflits a été lancée le 26 juin, à Brazzaville.

**Yvette Reine Boro Nzaba**

## HÔPITAL EDITH-LUCIE-BONGO

## Des équipements pour moderniser le plateau technique

La représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, Adama Dian Barry, a remis le 7 août à Oyo au ministre de la Santé et de la Population, Jean Rosaire Ibara, des équipements pour le E-santé, le laboratoire P2 et le dispositif de gestion des déchets biomédicaux à l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba.

D'une valeur de 93 587 933 FCFA, le matériel comprend, entre autres, un système ultra moderne de vidéo-santé constitué de kits et équipements multimédias. Le but est de permettre à l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba de disposer d'une salle multimédia pouvant être utile pour les consultations à distance, mais également les formations des médecins et chercheurs ainsi que la participation à des rencontres internationales de référence pour amplifier le plaidoyer en faveur du pays. Des équipements e-santé, des tablettes et des ordinateurs, serviront, a expliqué Adama Dian Barry, à un suivi plus rapide des patients, une meilleure remontée de l'information sanitaire, et une prise de décision plus éclairée pour les autorités de santé.

Le Pnud a également doté cette structure sanitaire d'un incinérateur de déchets biomédicaux de dernière génération permettant d'éliminer de façon sécuriser, sobre en carbone, ceux produits par l'hôpital ainsi que ceux des centres de santé des environs, des pharmacies et des marchés suivant un manuel de fonctionnement qui continuera à bénéficier de l'appui technique de cette agence onusienne pendant six mois. « Ce dispositif est appelé à être une plateforme pour le partenariat public-privé, permettant ainsi au secteur privé, notamment les hôpitaux, les pharmacies et autres entreprises de bénéficier de services d'incinération sous surveillance, aux normes internationales. En termes d'impacts, un incinérateur et une fosse à cendres c'est la garantie que les déchets biomédicaux ou tout type de déchets ne deviennent plus une menace pour les patients, pour le personnel soignant, ni pour l'environnement et la population riveraine », a rappelé la représentante du Pnud.

Ce don comprend également plusieurs lots d'équipements pour la protection du personnel qui assure la gestion des déchets biomédicaux. Le Pnud a aussi réhabilité le laboratoire P2 du Centre de recherche et d'études sur les pathologies infectieuses et tropicales, permettant ainsi au Congo d'être doté d'un des modèles les plus performants de détection bactériologique, afin d'anticiper sur les mesures de prévention des maladies épidémiologiques contre la population. Au titre du CREPIT, trois ordinateurs portables, trois tablettes numériques et une imprimante pour l'appui au fonctionnement du laboratoire.

« Je formule le souhait ardent que l'ensemble des équipements, formations, infrastructures et produits de santé ainsi livrés puissent apporter des impacts sensibles pour la population vivant en meilleure santé, en lien avec l'objectif de développement durable n°3, relatif à la santé et au bien-être, et dans l'ambition partagée par les Nations unies et le gouvernement congolais de bâtir une couverture sanitaire universelle et un système de santé résilient face aux chocs sanitaires, climatiques et environnementaux », a souhaité Adama Dian Barry. Elle espère que les résultats



Adama Dian Barry remettant l'échantillon du matériel à Jean Rosaire Ibara./DR

attendus auront un impact sur des millions de vies, et vont perdurer plusieurs décennies.

La représentante résidente du Pnud a rendu hommage et exprimé, par ailleurs, sa reconnaissance aux femmes et hommes de terrain, tout en saluant leur professionnalisme. Réaffirmant l'engagement du Pnud et de ses partenaires, en l'occurrence le Fonds mondial de lutte contre la tuberculose, le sida et la malaria à accompagner le gouvernement, elle a salué la vision éclairée du président de la République,

Denis Sassou N'Guesso, à travers dix actions prioritaires qui constituent la boussole des Nations unies pour accompagner le pays dans sa trajectoire de développement. Réceptionnant un échantillon des équipements avant de les transmettre aux bénéficiaires, le ministre de la Santé et de la Population, Jean Rosaire Ibara, a loué le niveau de partenariat entre le gouvernement et le Pnud ainsi que le Fonds mondial, tout en signant le mémorandum.

**Parfait Wilfried Douniama**

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## LCR dote le GSR de nouveaux moyens d'intervention sur la RN1

Poursuivant sa stratégie de renforcement progressif du Groupement de Sécurité Routière (GSR) de la gendarmerie nationale, La Congolaise des Routes (LCR) a remis le 30 juillet 2026 deux véhicules pick-up et deux motos flambant neufs aux responsables de la Gendarmerie Nationale. Après les deux ambulances médicalisées de mai dernier, cette nouvelle dotation vise à renforcer la mobilité, la réactivité et la capacité de patrouille des équipes déployées sur les 535 km de la RN1. En 2026, LCR aura ainsi remis 6 nouveaux véhicules au GSR, portant à 17 le parc total mis à disposition depuis le lancement du partenariat en 2022.

La cérémonie s'est tenue au Commandement de la Gendarmerie Nationale en présence de Jacques Almaless, Mandataire Spécial de LCR, et du Général de Brigade Gervais Akouangué, Commandant de la Gendarmerie Nationale.

Après la remise officielle des clés par Jacques Almaless au Général Akouangué, ce dernier les a transmises au Colonel Benjamin Mbourangon, Commandant du Groupement de Sécurité Routière, pour leur déploiement immédiat sur la RN1. Un geste protocolaire en trois temps qui traduit la solidité de la chaîne de commandement et la confiance mutuelle entre les deux institutions

## Des priorités opérationnelles clairement identifiées

Principal corridor économique du pays, la RN1 relie Brazzaville à Pointe-Noire sur 535 km et concentre chaque jour une part importante des flux de personnes et de marchandises. La sécurisation de cet axe stratégique exige une présence permanente et une capacité d'intervention rapide.

Cette dotation répond à deux enjeux opérationnels précis, identifiés conjointement par LCR et le GSR. Il s'agit notamment de la réactivité des interventions à travers des équipes plus mobiles permettront de réduire les délais d'intervention lors des accidents, de sécuriser plus rapidement les zones d'incident et d'assurer une présence plus visible au bénéfice des usagers.

Il faut ajouter à cela, la protection des actifs de la concession notamment l'intensification des patrouilles qui permettra de lutter plus effica-



cement contre le vol et le vandalisme des panneaux de signalisation, dont la dégradation compromet directement la sécurité des usagers.

« Cette remise de matériel s'inscrit dans le cadre de notre protocole de coopération stratégique avec le GSR. L'objectif est de renforcer le GSR pour relever davantage nos défis communs : la réactivité des interventions de sécurisation lors des accidents, et la protection de nos actifs, notamment la lutte contre le vol et le vandalisme des panneaux de signalisation », a déclaré Jacques Almaless, Mandataire Spécial de LCR

Jacques Almaless a également exprimé la gratitude de LCR envers les forces de l'ordre pour leur contribution quotidienne à la sécurité des usagers sur les routes nationales concédées.

Le commandant de la gendarmerie nationale, pour sa part, a apprécié l'engagement et le dynamisme de la LCR dans la mise en œuvre de ce partenariat. « Un grand merci pour ce geste qui va nous permettre de poursuivre notre mission avec encore plus

d'efficacité, et qui va contribuer grandement à l'amélioration de notre dispositif », s'est réjoui le Général de Brigade Gervais Akouangué,

## Une stratégie de sécurité qui se construit dans la durée

Cette remise s'inscrit dans la conti-



nuité directe de celle du 20 mai dernier, lors de laquelle LCR avait mis à disposition du GSR deux ambu-

lances médicalisées, désormais déployées aux Espaces de Sécurité Routière de Yié et de Madingou pour renforcer la prise en charge des victimes d'accidents entre Brazzaville et Dolisie.

Avec ces deux nouveaux pick-ups et deux motos, la chaîne d'intervention du GSR sur la RN1 se trouve renforcée dans sa globalité : surveiller, patrouiller, intervenir, secourir.

Le renforcement du GSR marque ainsi une nouvelle dynamique puisque Depuis 2022 (dotation initiale) 11 véhicules ont été livrés et 6 véhicules en 2026 : 20 mai 2026 : 2 ambulances médicalisées (Yié et Madingou) et 30 juillet 2026 : 2 pick-ups 4x4 et 2 motos.

En investissant dans les capacités opérationnelles du GSR, LCR contribue à bâtir un écosystème de mobilité où qualité de la route, rapidité d'intervention et protection des usagers participent à un même objectif

: faire de la RN1 une infrastructure toujours plus sûre et plus performante au service du développement économique du Congo.

## À propos de La Congolaise des Routes

La Congolaise des Routes (LCR) est le concessionnaire de l'autoroute à péage Brazzaville-Pointe-Noire (RN1). Issue d'un partenariat tripartite sino-franco-congolais réunissant CSCEC, Egis et l'État congolais, LCR assure l'exploitation, l'entretien et le développement de cet axe stratégique de 535 km, vital pour l'économie nationale.

## Contact presse :

Berdjilen GOMEZ  
Responsable Communication –  
La Congolaise des Routes



## COOPÉRATION

## La Côte d'Ivoire salue les relations de fraternité avec le Congo

Dans le cadre de la célébration du 66<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de la République de Côte d'Ivoire, son ambassadrice au Congo, Touré née Koné Maman, a organisé une cérémonie le 7 août à Brazzaville. Au cours de celle-ci, elle a souligné que l'ambition des deux pays est de voir leur coopération qui a fait ses preuves au niveau des institutions publiques et des ministères profite davantage aux structures parapubliques et au secteur privé.

Devant le représentant du gouvernement congolais, Gustave Fulgence René Adicollé Goum, ministre de l'Enseignement technique et professionnel, et plusieurs autres invités, l'ambassadrice de Côte d'Ivoire, Touré née Koné Maman, a salué les relations d'amitié, de coopération et de fraternité que son pays et le Congo entretiennent depuis plus de cinquante ans.

« Les relations entre la Côte d'Ivoire et le Congo ont été matérialisées au cours de ces longues années par un total de quarante-quatre accords dans des domaines diversifiés, des visites réciproques de nos chefs d'Etat, des échanges de bons procédés, de stagiaires, ainsi que par l'organisation d'activités communes telles que des forums économiques et la commission mixte de coopération », a déclaré la diplomate Ivoirienne.

Elle a rappelé que cette coopération a été particulièrement marquée en 2025-2026 par le séjour en Côte d'Ivoire du président congolais, Denis Sassou N'Gusso, lors



L'ambassadrice Touré née Koné Maman et des membres du gouvernement/Adiac

de l'investiture de son homologue ivoirien, Alassane Ouattara. Elle a évoqué également le séjour à Brazzaville du vice-président de la République de Côte d'Ivoire, Tiemoko Meyliet Koné, à l'occasion de la cérémonie d'investiture du chef de l'Etat congolais, en avril dernier.

En outre, elle a indiqué que la présence à la cérémonie de militaires ivoiriens en forma-

tion dans les écoles militaires congolaises et des éléments des forces de police congolaises de retour de formation en Côte d'Ivoire constitue l'une des illustrations les plus éloquentes de la vitalité de cette relation. « Notre ambition est d'aller plus loin et de faire en sorte que cette coopération qui a fait ses preuves au niveau des institutions publiques et des ministères profite davantage aux structures parapubliques et au secteur privé de nos deux Etats. A cet effet, l'ambassade caresse le désir d'organiser, dans

les mois à venir, la troisième édition du Forum économique Côte d'Ivoire-Congo et la 2<sup>e</sup> édition de la Grande Commission mixte ivoiro-congolaise », a annoncé la diplomate.

« Pour nous, il s'agit avant tout de renforcer cette coopération et de susciter des partenariats plus accrus entre nos institutions et nos entreprises, notamment dans les secteurs de l'agriculture, du commerce, de la santé, du tourisme, de l'enseignement technique et professionnel. Dans la perspective de l'atteinte

de ces objectifs, mon pays voudrait encore compter sur l'appui et la coopération des hautes autorités congolaises pour l'organisation de ces importants événements », a déclaré Touré née Koné Maman.

La célébration du 66<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de la République de Côte d'Ivoire marque, selon elle, « un moment important de la vie de la nation ivoirienne ». L'occasion lui a permis de faire une rétrospection pour rendre un hommage mérité aux pères fondateurs de la République, le feu président Félix Houphouët-Boigny. Elle a rappelé également les acquis et les perspectives des actions menées par le gouvernement ivoirien dans divers domaines (Politique, économie, social, etc.). Au regard de ces atouts, elle a exhorté les opérateurs économiques et les hommes d'affaires à saisir les différentes opportunités économiques qu'offre la Côte d'Ivoire.

A l'endroit de la communauté ivoirienne vivant au Congo, Touré née Koné Maman les a encouragés à continuer à respecter les lois et règlements du pays d'accueil et « à vivre en bonne intelligence avec le peuple frère congolais ».

Yvette Reine Boro Nzaba

**ADIAC TV**  
Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | 10, Boulevard Denis Sassou N'Gusso, Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE  
LE COURRIER DE KINSHASA

9 AOÛT 2025 - 9 AOÛT 2026, DÉJÀ UNE ANNÉE QU'EST INTERVENUE LE DÉCÈS DE **MME M'BISSA NÉE MADZOU CORENTINE OLGA ROSE** AFFECTUEUSEMENT APPELÉE "**COCO**".

SON ÉPOUX CLAUDE RICHARD M'BISSA ET SES TROIS FILLES DOLLY PAULE JAMELA, LAURE VALÉRIE DÉBORA ET SÉGOLÈNE DAPHNÉ FLORIANE INVITENT LES PERSONNES AYANT CONNU ET AIMÉ LEUR DÉFUNTE ÉPOUSE ET MÈRE À AVOIR UNE PENSÉE PIEUSE À SON ENDROIT ET ADRESSENT LEURS SINCÈRES SENTIMENTS DE GRATITUDE À LEURS PARENT, AMIS ET CONNAISSANCES POUR L'AFFECTION TÉMOIGNÉE ET LE SOUTIEN MATÉRIEL.

**REMERCIEMENT PARTICULIER** À LAURENT NGUETSARA, ANDRÉ BLAISE BOLLE, ARMAND MOYIKOUA, PIERRE MONGO GRÉGOIRE LEFOUOBA, ALBERT OTSAKA, THIERRY HOBIE, TEDY M'FOUO, RICHARD OKISSI, BLANCHARD NGOKOUDI, JULES NTSION, MAX MONKA, AYMAR LEKIBY AINSI QUE LA DIASPORA CONGOLAISE EN FRANCE, LES RESSORTISSANTS DE KELLÉ, DES VILLAGES OMBOYE, OBOLI, LAGUÉ, EMBOUMA, DE FRANCEVILLE ET LIBREVILLE.

*Coco*  
**PENSÉE PIEUSE**

21<sup>e</sup> SMIB

Plus de 8000 athlètes inscrits pour la course

La 21e édition du semi-marathon international de Brazzaville (Smib) va se tenir, le 14 août, sous le patronage du président de la République, Denis Sassou N’Guesso, et connaîtra une participation importante de 8228 athlètes.

Cette édition 143 athlètes internationaux sont attendus ainsi que 150 athlètes qualifiés représentant les différents départements du Congo. *« Cette forte participation nationale et internationale confirme le rayonnement croissant du Smib et son attractivité auprès des sportifs de haut niveau »*, indique le communiqué de presse publié à cet effet.

Dans le cadre des préparatifs de cette édition, la distribution des dossards aux participants se déroulera les 12 et 13 août au stade Alphonse-Massamba-Débat. *« Les participants sont invités à se présenter durant cette période afin de retirer leur dossard et de finaliser les dispositions nécessaires à leur participation à la course du 14 août »*, pour-



« Cette forte participation nationale et internationale confirme le rayonnement croissant du Smib et son attractivité auprès des sportifs de haut niveau »

suit le communiqué.

Organisée par le comité du Smib, cette édition bénéficie du soutien de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) en sa qualité de sponsor officiel. La SNPC réaffirme, à travers l’accompagnement de cette activité, son engagement en faveur de la promotion du sport et de la jeunesse congolaise.

En soutenant cette 21<sup>e</sup> édition, la SNPC contribue à faire du sport un vecteur de cohésion et de rayonnement pour la République du Congo. Ce partenariat s’inscrit dans le cadre de la politique de responsabilité sociétale du groupe qui accorde une place importante au développement humain, à l’épanouissement de la jeunesse et à la promotion des initiatives contribuant au bien-être de la population.

James Golden Eloué

ATELIER 5  
ESPACE BEAUTÉ  
Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE  
«MON PREMIER ÉCLAT»

Hammam – 1 heure  
Soin visage flash éclat – 1 heure  
Pose vernis normal  
**Bon de réduction -20% sur l'achat de produits**  
50 000 FCFA  
**35 000 FCFA**  
ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE  
«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing  
Massage relaxant – 1 heure  
Épilation sourcils  
**Bon de réduction -20% sur l'achat de produits**  
50 000 FCFA  
**35 000 FCFA**  
ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total99 000 FCFA

Pause Bien-Être59 000 FCFA

Beauté du Quotidien55 000 FCFA

Reine d'un Jour95 000 FCFA

Harmonie Couple100 000 FCFA

Corps Sublimé60 000 FCFA

Épilation Complète45 000 FCFA

Abonnement Mensuel49 000 FCFA/mois

Hammam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent  
Journée complète – économie de 36 000 FCFA  
Hammam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal  
Demi-journée – économie de 21 000 FCFA  
Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre  
3 heures environ – économie de 20 000 FCFA  
Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils  
Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA  
Hammam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes  
Forfait existant Atelier 5  
Hammam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)  
Détox corps – économie de 20 000 FCFA  
Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure  
Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA  
Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois  
Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.  
-Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.  
-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.  
-L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.  
-Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1<sup>er</sup> étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville  
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 • Email : 242atelier5@gmail.com  
@atelier5\_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

## COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

## JST –Cara, l’affiche de la finale

La finale de la Coupe du Congo en version masculine mettra aux prises, le 14 août, la Jeunesse sportive de Talangai (JST) au Club athlétique renaissance aiglons (Cara). C’est le remake de la finale de 2007 qui avait vu l’équipe de Talangai remporter son seul et unique trophée au niveau national.

Un match aux allures d’une revanche ou d’une confirmation. La JST va donc disputer la troisième finale de son histoire après avoir battu largement l’Interclub 3-0 lors de la première demi-finale disputée le 10 août, à Kinkala, dans le Pool.

Lors de sa première finale en 2006, la JST s’était inclinée 1-2 devant l’Etoile du Congo avant de s’imposer la saison suivante sur le même score devant le Cara. Le 14 août, elle tentera de réécrire son histoire face à une équipe de Cara habituée à disputer les finales malgré les échecs successifs.

A propos du Cara, il a fait jeu égal en demi-finale 2-2



La Jeunesse sportive de Talangai/Adiac

devant V Club à Kinkala, avant de s’imposer aux tirs au but 5-3. Il a déjà remporté à trois reprises la Coupe du Congo, notamment en 1981 et 1986 puis en 1991. Les Aiglons n’avaient pas pu remporter la finale de 2009 devant Athlétic Léopards de Dolisie, de 2014 devant

les Diabes noirs 0-2, de 2016 devant AC Léopards 0-1, et de 2017 face aux mêmes fauves (2-2 puis 4-3 aux tirs au but).

Ce club qui court derrière une victoire à la Coupe du Congo depuis 35 ans veut mettre fin à cette période de disette. Comme la fi-



Le Club athlétique renaissance aiglons/Adiac

nale ne se joue pas mais se gagne, entre la JST et le Cara, la victoire reviendra à l’équipe la plus engagée. Que le meilleur gagne !

Notons que cette Coupe du Congo mettra un terme au règne sans partage d’une décennie des Diabes noirs (2012, 2014, 2015, 2018,

2022-2023) et de l’AC Léopards (2009, 2011, 2013, 2015, 2016 et 2017). Ces deux équipes, éliminées de la phase de poules de ce format réinventé, vont passer la main. Même l’Etoile du Congo, victorieuse en 2019, n’a pas répondu aux attentes.

James Golden Eloué



## COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°1

Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025

**Sélection régionale ouverte n°101/BEAC/SG-DPMG/SRO/Ser/2026 pour la réalisation, en lots indépendants, du contrôle technique sur divers sites de construction des futures agences de la Banque des Etats de l’Afrique Centrale (BEAC)**

**Additif n°01 relatif à la date limite de remise des soumissions**

La date et l’heure limites de remise des soumissions, initialement prévues le **jeudi 06 août 2026 à 12 heures 00 minute**, sont reportées au **mercredi 26 août 2026 à 12 heures 00 minute**.

La séance d’ouverture des soumissions se tiendra le mercredi 26 août 2026 à 13 heures 00 minute.

Les offres devront rester valable jusqu’au lundi 04 janvier 2027. /-

Yaoundé, le 31 JUL 2026

Le Responsable,





## COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°2

Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025

### Appel d'offres international ouvert n°109/BEAC/DGE-DEMCF/AOIO/Bien/2026 pour la fourniture de compteuses et valorisatrices de billets de banque pour les Centres de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

Dans le cadre du traitement rapide des versements des billets de banques conformément aux normes et critères de sécurité des banques centrales, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) envisage, sur fonds propres, l'acquisition de compteuses et valorisatrices de billets de banque destinées à ses différents Centres. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressés et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré dans les Directions Nationales et aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé à l'adresse indiquée ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

Direction Générale de l'Exploitation – DGAM, 14ème étage, porte 1412

736: Avenue Monseigneur Vogt-BP 1917 Yaoundé – Cameroun

60 40 23 222 (+237); 30 40 23 222 (+237): postes 5455, 5452, 5443, 5431, 5413 ou 5412

29 33 23 222 (+237):

@ : cgam.scx@beac.int / dgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC :

RIB Services Centraux: 91001 00090 20000009901 07

Objet : frais de soumission appel d'offres n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Transfert international (hors zone CEMAC) :

Correspondant : Banque de France

SWIFT Code : BDFEFRPPXXX

Numéro de compte : FR76 3000 1000 6400 0000 5104 277

Destinataire : BEACCMCX090

Objet : frais de soumission appel d'offres n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle joint dans le DAO, sans aucune mention manuscrite et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) francs CFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 24 septembre 2026 à 13 heures 00 minute. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01

736: Avenue Monseigneur Vogt-BP 1917 Yaoundé – Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en une seule phase, le jeudi 24 septembre 2026 à 14 heures 00 minute aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés (document écrit et signé), qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 30 JUL 2026

Le Responsable,



## FÉCOCLOSE-DA

## Pari réussi pour le stage national d'aguerrissement du combattant

Organisée le 9 août par la Fédération congolaise de close-combat et disciplines associées (Fécoclose-Da), la session d'aguerrissement a mis à rude épreuve la résistance physique et le mental des pratiquants. Entre franchissement d'obstacles naturels et dépassement de soi, l'événement a tenu toutes ses promesses.

Le stage national d'aguerrissement du combattant s'est déroulé dans une ambiance empreinte de rigueur et de fraternité sportive. Il a réuni dès 6h 30 min, au Centre d'Instruction Gothia-Mfilou, officiels, encadreurs et athlètes autour d'une journée intense dédiée au perfectionnement tactique.

Partis du Centre Gothia-Mfilou, les sportifs venus des différentes localités ont emprunté un itinéraire exigeant et varié. Le circuit les a conduits à travers Pont-Mayité, le camp Ndouo et Kellé Tenar, avant le retour au point de départ. Ils ont dû braver des tunnels obscurs, franchir des rivières, gravir des collines escarpées et surmonter divers obstacles physiques. Au nom du bureau exécutif fédéral, le premier vice-président de la Fécoclose-Da,

Rude Ngoma, a salué l'engagement remarquable et le dynamisme des participants, soulignant tout particulièrement la bravoure des plus jeunes athlètes qui sont arrivés au bout de ce parcours sélectif.

Fait marquant de cette édition, le représentant de la Direction générale des sports, Furet Likoué, ne s'est pas contenté d'un rôle d'observateur. Mouillant le maillot aux côtés des stagiaires, il a tenu à participer pleinement à l'ensemble des épreuves pratiques, découvrant sur le terrain les exigences physiques et mentales propres au close-combat.

#### Rigueur, cohésion et dépassement de soi

Lors du rassemblement matinal, le premier vice-président avait fixé le cap d'une journée axée sur les valeurs fondamentales



Les stagiaires lors d'une épreuve pratique/Adiac

de la discipline. « Ce stage ne vise pas seulement la démonstration technique, mais l'aguerrissement moral et physique. Les épreuves pratiques qui vous attendent ont pour objectifs de tester et repousser vos limites physiques et mentales, de consolider votre maîtrise du close-combat en environnement exi-

geant, et de renforcer les valeurs de discipline, de fraternité et de cohésion qui font la force de notre fédération », avait déclaré Rude Ngoma lors de son mot d'ouverture.

De retour au Centre Gothia-Mfilou, l'enthousiasme a été palpable chez les participants comme chez les officiels. Prenant la parole pour le mot de clôture

avant la traditionnelle photo de famille, Rude Ngoma a dressé un bilan très positif de cette session d'août. Ce stage d'aguerrissement confirme la dynamique de la Fécoclose-Da dans la formation continue de ses cadres et athlètes, renforçant la cohésion des troupes et le rayonnement de ce sport au Congo.

**Jean Pascal Mongo-Slyhm**

## TOURNOI DE GALA DE HANDBALL

## La poursuite avec la même ferveur

La Dynamique le Réveil du handball congolais a poursuivi le week-end son programme de matchs de gala qui s'inscrit dans le but de de maintenir les athlètes en activité et d'offrir davantage de temps de jeu aux différentes catégories.

En attendant les suites de la séance de travail entre l'inspecteur général des sports et les responsables des clubs affiliés à la Dynamique Le Réveil du handball congolais, les organisateurs ne relâchent pas leurs efforts. A Brazzaville, les matches comptant pour la 16e journée se sont déroulés au terrain d'Avenir du rail. Et la relève fait partie des priorités comme en témoigne la rencontre qui a opposé dans la catégorie des moins de 16 ans les jeunes du CFJSO au Centre de formation de Ngamaba. CFJSO s'est imposé sur le fil (20 - 19).

Chez les seniors hommes, l'ASB a créé la surprise en dominant l'Interclub sur un score de (36 - 25). Le CFJSO, de son côté, a confirmé sa bonne dynamique en dominant Asoc (36 - 29). La Tsongolaise a largement bat-



Les jeunes en pleine démonstration/Adiac

tu Académie( 46 - 22).

Chez les dames, Renaissance a également créé la surprise face à l'Interclub( 31 - 23). Dans la catégorie cadette féminine, l'Asoc a pris le meilleur sur le Centre

de formation Pierre-Ntsiété (27-16).

La Dynamique Le Réveil du handball congolais s'appuie sur ces matches de gala pour permettre aux joueurs, notamment aux jeunes, de

poursuivre leur progression dans un contexte marqué par les difficultés que traverse le handball national. Et l'initiative ne se limite pas à Brazzaville mais elle s'est étendue jusqu'à Pointe-

Noire, où les équipes ont disputé la 13e journée, ainsi qu'à Owando et Makoua, qui ont accueilli les rencontres comptant pour la 3e journée. A Pointe-Noire, la compétition s'est poursuivie dans sa 13e journée. Chez les hommes NHA sport a confirmé sa position de leader en battant Pèlerin (36-28). Munisport s'est imposé devant Interclub qui file le mauvais coton (26-16). Patronage a surpris l'As Cheminots (29-12).

Chez les dames, Tié-Tié sport a battu Pèlerin 29-19 puis AS Cheminots a eu raison de Banko sport (21-17). Une manière pour les organisateurs de maintenir leur calendrier et de faire vivre le handball congolais, en attendant les éventuelles conclusions issues des échanges avec les autorités sportives.

**James Golden Eloué**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°057 /HISWACA /26

POUR LE RECRUTEMENT DE DIX- HUIT (18) ANALYSTES THEMATIQUES POUR APPUYER LES TRAVAUX D'ANALYSE DE L'ENQUETE

DEMOGRAPHIQUE DE SANTE DU CONGO (EDSC-III)

**1.Le Gouvernement** de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre des contrats suivants : « recrutement de dix-huit (18) analystes thématiques pour appuyer les travaux d'analyse de l'EDSC-III».

**2.Objectif principal**  
L'objectif principal est de recruter et mobiliser des analystes thématiques qualifiés pour produire un rapport d'analyse de l'EDSC-III de haute qualité, conforme aux standards internationaux des enquêtes EDS et répondant aux besoins d'information des décideurs.

**3.Objectifs spécifiques**  
De façon spécifique, il s'agit de : (i) renforcer les capacités opérationnelles et méthodologiques de l'équipe d'analyse à travers un atelier de cadrage ; (ii) harmoniser la compréhension des canevas de rédaction et des outils d'analyse entre tous les analystes ; (iii) assurer la production de chapitres thématiques de qualité dans les délais impartis ; (iv) garantir la cohérence analytique et rédactionnelle de l'ensemble du rapport final.

**4.Profil des analystes**  
Les profils requis par groupe thématique et le nombre d'analyste sont présentés dans le tableau suivant :

| Nom du groupe                             | Chapitres traités | Profil des analystes                                                                                                                                | Nombre d'analyste |
|-------------------------------------------|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| 1. Méthodologie et contexte               | Chapitre 1        | Expert en échantillonnage et traitement DHS. Rôle de référent technique transversal, supervision qualité méthodologique.                            | 1                 |
| 2. Contexte socio-démographique           | Chapitres 2-3     | Démographes/statisticiens, forte maîtrise des analyses descriptives et indicateurs socio-économiques. Fournit le cadre d'interprétation du rapport. | 2                 |
| 3. Nuptialité et fécondité (niveau)       | Chapitres 4-5     | Démographe expérimenté en fécondité. Maîtrise des indicateurs EDS avancés et analyse des tendances.                                                 | 2                 |
| 4. Préférences et planification familiale | Chapitres 6-7     | Spécialiste santé reproductive. Analyse de la demande, besoins non satisfaits, dynamique contraceptive. Forte orientation programme PF.             | 2                 |
| 5. Mortalité                              | Chapitres 8 et 17 | Expertise en estimation EDS de mortalité et analyse des biais. Nécessite encadrement technique étroit.                                              | 2                 |
| 6. Santé maternelle et infantile          | Chapitres 9-10    | Spécialiste santé publique. Bonne connaissance des services de santé et du continuum de soins mère-enfant.                                          | 2                 |
| 7. Nutrition et paludisme                 | Chapitres 11-12   | Spécialistes sectoriels (nutrition, PNLP). Maîtrise des indicateurs techniques et capacité de liaison avec programmes nationaux.                    | 2                 |
| 8. VIH/Sida                               | Chapitres 13-14   | Spécialiste VIH. Expérience en données biomarqueurs et analyse comportementale. Sensibilité dans l'interprétation.                                  | 2                 |
| 9. Genre et autonomisation                | Chapitre 15       | Spécialiste genre/sciences sociales. Analyse des normes sociales, pouvoir de décision et dynamiques intra-ménage. Forte capacité                    | 1                 |

| Nom du groupe                                   | Chapitres traités  | Profil des analystes                                                                      | Nombre d'analyste |
|-------------------------------------------------|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
|                                                 |                    | analytique qualitative.                                                                   |                   |
| 10. Conditions de vie et protection des enfants | Chapitres 16 et 18 | Profil mixte (INS, UNICEF, ministères sociaux). Expertise WASH et protection de l'enfant. | 2                 |
| Total                                           |                    |                                                                                           | 18                |

**5. Critères d'éligibilité**  
Les candidats devront répondre aux critères suivants :  
•être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac+4 minimum) en statistique, démographie, santé publique, épidémiologie ou domaine connexe ;  
•justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans l'analyse de données d'enquêtes ou en recherche quantitative ;  
•avoir participé à au moins une enquête nationale de type EDS, MICS ou similaire ;  
•être spécialiste sectoriel de la thématique est un atout.

**6.Composition du dossier**  
Le dossier de candidature doit comprendre :  
•une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du projet HISWACA en précisant la thématique à analyser ;  
•un curriculum vitae détaillé et actualisé ;  
•les copies des diplômes et attestations de travail ;  
•la liste des publications ou rapports d'analyse réalisés (si disponible) ;  
•tout document attestant d'une expérience dans les enquêtes EDS ou similaires.

**7.L'Unité de gestion du projet HISWACA** invite les consultants individuels à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations sur leur qualifications et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations.

**8.La sélection du consultant** se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale (version de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, septembre 2023 et septembre 2025).

**9.Les consultants peuvent obtenir** les termes de références de la mission par courriel à l'adresse : [recrutementthiswaca@gmail.com](mailto:recrutementthiswaca@gmail.com) / [ugp@hiswaca-congo.org](mailto:ugp@hiswaca-congo.org), de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

**10.Les manifestations d'intérêts** doivent être écrites en langue française et envoyées en utilisant le lien ou ou QR-CODE ci-dessous au plus tard le mardi 18 août 2026 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention du groupe thématique pour lequel le consultant fait acte de candidature.

<https://ee.kobotoolbox.org/x/tLmfAj6m>



août 2026

Fait à Brazzaville, le 04

ALAKOUA

Patrick Valery

Coordonnateur du projet HISWACA

RAPPORT ITIE 2023

Pointe-Noire a abrité l’atelier de dissémination

Après Brazzaville, le comité exécutif national de l’Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), sous la conduite de son secrétaire permanent, Florent Michel Okoko, en collaboration avec le Programme accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (Pagir)/Banque mondiale, a organisé, le 7 août à Pointe-Noire, un atelier de dissémination du rapport de cette association internationale à but non lucratif, exercice 2023 pour le compte du Congo.

Sur le thème « Ensemble pour une gestion transparente, responsable et durable des ressources naturelles au Congo », l’atelier de dissémination du rapport ITIE 2023 a été organisé à l’intention des administrations publiques, des organisations de la société civile, des sociétés extractives et forestières dans l’objectif de les sensibiliser aux informations publiées dans ce document dont la validation aura lieu en janvier 2027. Le secrétaire permanent, Florent Michel Okoko, intervenant après le mot de bienvenue lu par un membre de l’ITIE Congo, a indiqué que « Cette réunion constitue une phase déterminante du calendrier national ; de préparation décisive pour la validation. C’est une phase qui doit mobiliser l’attention de tous. Ainsi, l’année 2026 doit être mise à profit pour consolider les acquis et mettre en œuvre, de manière rigoureuse, les mesures correctives issues de la dernière validation, les recommandations formulées dans les rapports ITIE, ainsi que les nouvelles exigences de la norme dans sa version 2023 ». Les échanges étant focalisés sur des revenus des industries pétrolières, minières et forestières,

Florent Michel Okoko a expliqué que certaines productions ont été réduites suite à la mise en œuvre en 2023 d’une disposition qui régit le code forestier. A cet effet, 41% des ressources forestières n’ont pas été valorisées. «Les industries forestières n’ont pas pu commercialiser un certain nombre de leurs produits, notamment les grumes. Il est aussi important de souligner qu’en 2023, la production minière de la Soremi a été prise en compte, ce qui a permis de montrer que le Congo est entré dans la sphère des pays dont les mines peuvent être produites et exploitées de manière industrielle», a-t-il dit. cependant, a-t-il poursuivi, dans le secteur pétrolier, la production est plus ou moins stable. Evoquant les chiffres qui figurent dans le rapport ITIE 2023, l’orateur a noté qu’« en gros, les chiffres sont de l’ordre de 9,81 milliards FCFA de la production pétrolière, 2,60 milliards de la production minière, et 12 milliards de la production forestière ». D’après Florent Michel Okoko, les coûts des industries extractives et forestières font partie des problèmes dans ce processus de l’ITIE, parce que

la construction des infrastructures et les compensations en dépendent. Le problème lié à l’espace civique, à la nomenclature budgétaire par rapport aux industries extractives pour le Trésor public doit aussi être pris en compte, parce qu’en janvier 2027, le Congo passera au processus de la validation. **Un outil d’aide à la décision de redevabilité** Notons que la validation à la norme ITIE est un instrument international qui assure la transparence des données, la fiabilité des informations et une meilleure contribution aux flux financiers issus des secteurs du pétrole, du gaz, des mines et de la forêt. En effet, la réussite de ce processus, dont la démarche oblige la divulgation publique des données sur la chaîne de valeur du secteur extractif, conditionnera non seulement la qualité des prochaines validations, mais également la crédibilité de la gouvernance extractive, ainsi que la confiance des partenaires, a ajouté Florent Michel Okoko. Il a rassuré que l’«ITIE constitue aujourd’hui un cadre essentiel du dialogue entre l’Etat, les entreprises et la société civile qui permet de mettre à la disposition du public des informa-

tions fiables et vérifiables sur les activités extractives, des paiements des entreprises, des informations sur ces paiements, les recettes de l’Etat, la production et les exportations, les licences ainsi que la gouvernance des entreprises publiques et la propriété effective ». Ce rapport ITIE 2023 s’inscrit ainsi dans une démarche qui va au-delà de la simple publication des données. Il constitue un outil d’aide à la décision de redevabilité, d’amélioration des politiques publiques, notamment en matière de mobilisation et de sécurisation des recettes issues du secteur extractif. « Cette dimension revêt une importance particulière au regard de la vision du gouvernement portée par le programme « Accélérons la marche vers le développement » qui accorde une place importante à la mobilisation des recettes, à l’amélioration de la gestion des ressources publiques », a-t-il martelé. A l’issue de cet atelier, les participants ont salué la démarche du secrétariat permanent qui leur a permis d’entrer en possession du contenu du rapport ITIE 2023. Parmi ses informations, la mise en place d’une cartographie des risques de corruption dans les secteurs extractifs ; la

traçabilité et la désagrégation du revenu de gestion du champ pétrolier Tilapia ; la divulgation des revenus issus des services rendus aux entreprises des hydrocarbures ; le renforcement de la continuité et de la synchronisation de la chaîne de recouvrement des recettes pétrolières ; et la conduite d’un audit indépendant et ciblé, portant à la fois sur les recettes et les compensations forestières, d’une part, et sur l’exécution effective des accords d’infrastructures, d’autre part, afin de reconstituer les engagements contractuels, les travaux réalisés, les flux compensés et les soldes associés. La présidente de l’organisation non gouvernementale Les bâtisseuses, Renate Marie-Renée Tshibuy, s’est réjouie de la tenue de cet atelier. « J’ai un sentiment de satisfaction après cette session de dissémination du rapport ITIE 2023. La transparence étant un principe de bonne gouvernance, nos communautés, voire les sociétés extractives et forestières, ont intérêt à divulguer des chiffres fiables et vérifiables et, à partir des données de l’ITIE, le gouvernement peut prendre les bonnes décisions », a-t-elle souligné. **Charlem Léa Itoua**

INSERTION LEGALE

Suivant procès-verbal de l’assemblée générale du 04 août 2026 portant dissolution de la société BEST Congo Market immatriculée sous le N°CG-PNR-01-2021-B 12-00224, domiciliée au 44, rue d’Atalie, arr n°1 E.P. Lumumba, centre-ville-Pointe-Noire. Cette décision avait été constatée par le Tribunal de Commerce de Pointe-Noire rendue le 10 Août 2026 par Anfoula Martin Patrick, Greffier en Chef.

CHANGEMENT DE NOM

On m’appelle Ndiambourila Louvouezo Idrine Geraldine. Je désire désormais être appelée Kibozi Kimbémbé Louv Geraldine. Toute personne justifiant d’un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

On m’appelle Misère Syldini Jhardy Hagesilas. Je désire désormais être appelé Hamelle Syldini Jhardy Hagesilas. Toute personne justifiant d’un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

On m’appelle Medemane Julia Sylvie. Je désire désormais être appelée Ngassiki Ingoba Julia Sylvia. Toute personne justifiant d’un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES

## ENERGIE

# Maloukou connectée au réseau électrique

Le Parc industriel de Maloukou, situé dans le district d'Ignié, département du Djoué-Léfini, a été connecté au réseau électrique national, le 11 août, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Sa connectivité ouvre désormais la voie au processus de production des produits finis de cette zone économique spéciale.

Le projet a été réalisé par la société China Machinery Engineering Corporate (SMEC). Les travaux ont porté globalement sur la construction d'un poste de transformation électrique THT de 220/33/22 kv et sur l'installation de la ligne 220 kilovolts de 14 kilomètres entre Djiri et Maloukou.

L'infrastructure contient plusieurs compartiments techniques parmi lesquels une travée ligne de 220/kv arrivée de Ngo et de Djiri ; deux travées transformateurs 2x45 MVA de puissance ; un bâtiment de contrôle-commande ; deux de distribution ; des salles de commande, de communication, de batteries, de

réunion ainsi qu'une double ligne de terre avec supports en treillis, en acier galvanisé, conçu pour contenir 220kv de tension.

Sur le site, il est prévu des logements pour agents, un magasin de pièces de rechange et un bureau équipé de chef de poste ainsi que bien d'autres structures complémentaires, pour un coût total de 16, 572.149 milliards FCFA plus 1,5 milliard FCFA investi pour les expropriations, financés entièrement par l'Etat congolais, a expliqué le coordonnateur général des Grands travaux, Oscar Otoka.

S'exprimant à cet effet, le ministre du Développement



Denis Sassou N'Guesso suivant les explications dans le centre de transformation/Adiac

industriel, des Zones économiques spéciales et de la Promotion du secteur privé, Michel Djombo, a estimé que la connexion de la zone industrielle de Maloukou boucle la fin d'un long processus qui va concrétiser l'opérationnalisation de cartel industriel, devant permettre de contribuer à la diversification et la rentabilité économiques.

Pour sa part, le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, a salué la mise en œuvre du projet qui, selon lui, s'inscrit dans la politique du gouver-

nement de desservir l'ensemble du territoire national. Il a profité de l'occurrence pour dévoiler la politique et l'ambition du gouvernement de produire plus de l'électricité afin d'offrir aux Congolais une électricité de qualité et en temps réel.

Après la centrale technique, Denis Sassou N'Guesso a visité l'usine d'assemblage et de montage des tracteurs, une structure appartenant à la société Eco-Camaco. Il a profité pour acheter un engin nouvellement monté.

**Firmin Oyé**



Des tracteurs déjà montés dans l'usine Eco-Camaco/Adiac

## COOPÉRATION

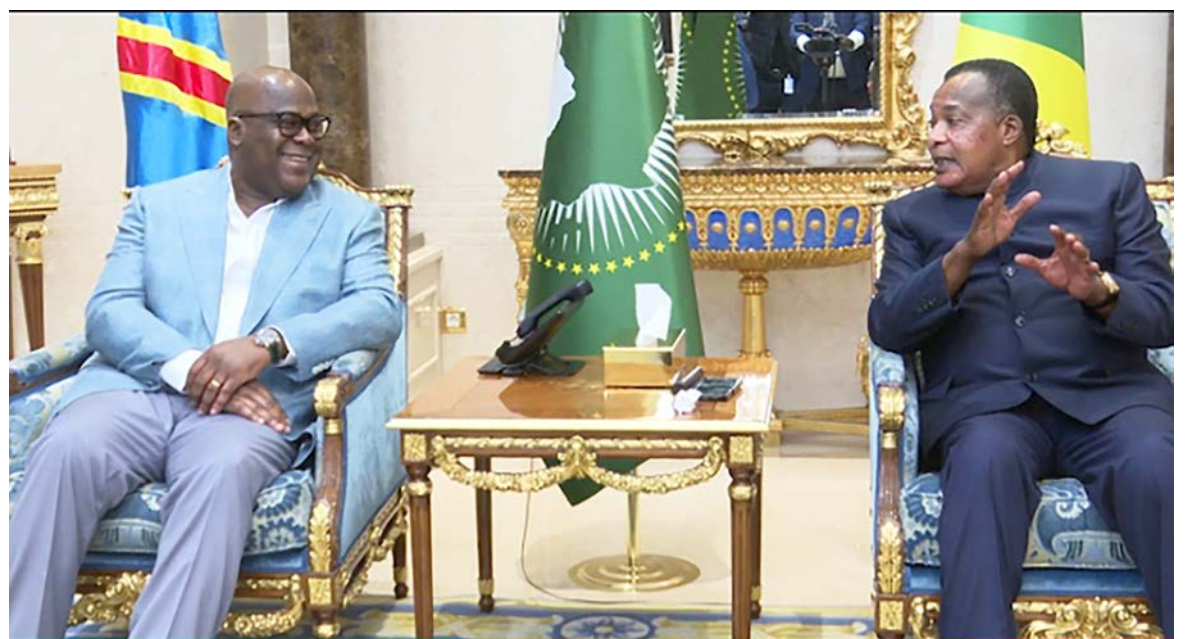
## Tête-à-tête entre Félix Tshisekedi et Denis Sassou N'Guesso

Arrivé le 10 août à Brazzaville à bord d'un yacht battant pavillon de la République démocratique du Congo, le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a été accueilli à son débarquement par le vice-Premier ministre, Jean-Jacques Bouya.

Après un bref entretien au salon d'honneur, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo s'est rendu à la résidence présidentielle du Plateau, où il a été reçu par son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Ce nouveau tête-à-tête entre les deux chefs d'État témoigne la volonté de Brazzaville et de Kinshasa de consolider leurs relations de coopération, fondées sur des liens historiques et géographiques étroits. Les échanges ont notamment porté sur le renforcement de la coopération bilatérale ainsi que sur plusieurs questions d'intérêt régional. Cette rencontre intervient également dans la perspective de préserver les liens historiques entre les deux capitales, séparées par le Pool Malebo, et de donner un nouvel élan à la coopération entre les deux Congo.

*Les Dépêches de Brazzaville*



Félix Tshisekedi et Denis Sassou N'Guesso DR